

Un territoire pilote pour mieux comprendre les émissions et la dispersion de l'ammoniac



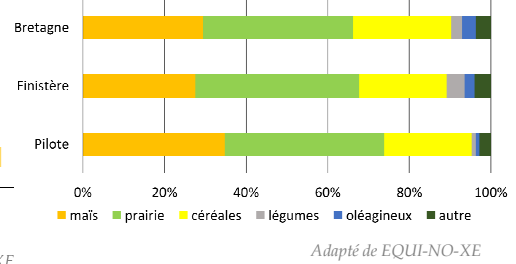
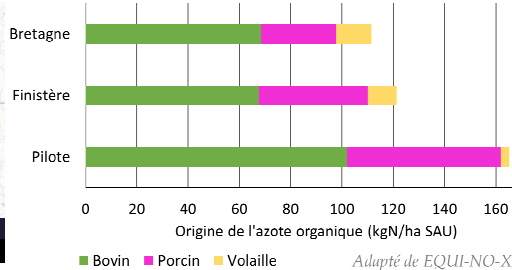
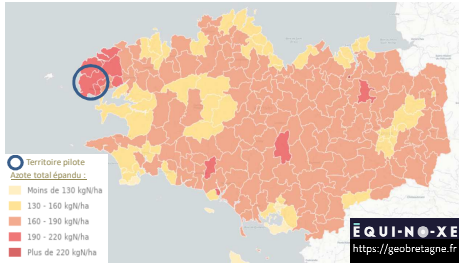
A Guézengar¹, L Oddos¹, K Geffroy¹, M Le Quilleuc², J Lenouvel³, Y Gloaguen¹

¹ Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Rennes, France; ² Air Breizh, Rennes, France; ³FRCUMA Ouest, Pacé, France

Contexte et enjeux

Le PREPA (plan national de réduction des émissions des polluants atmosphériques) se donne l'objectif de réduire les émissions d'ammoniac de 13 % à l'horizon 2030 par rapport à 2005. Le projet ABAA vise à accompagner le monde agricole dans ce défi à travers la mise en œuvre d'une démarche territoriale ayant vocation à s'étendre à l'ensemble de la région Bretagne. Le développement d'un réseau de mesures des concentrations d'ammoniac dans l'air ambiant est l'un des outils utilisés. Le territoire équipé doit permettre de mieux comprendre les émissions et la dispersion de l'ammoniac sur une zone restreinte où les agriculteurs sont volontaires pour partager leurs pratiques.

Le territoire pilote : une forte densité d'élevage



Le territoire pilote est situé à l'ouest de Brest. La pression en azote organique épandu s'y élève à 136kgN/ha, et celle en azote minéral atteint 69 kgN/ha. La moyenne bretonne est de 107 kgN organique/ha et 61.5 kgN minéral/ha.

L'élevage bovin est 50% plus concentré sur le territoire pilote que sur le territoire finistérien et breton. L'élevage de porcs y est 40% plus dense que dans le département et 2 fois plus dense que la moyenne régionale. La filière avicole est peu présente. Elle est 3.5 à 4 fois présente dans le département et la région.

Le territoire pilote comprend 40% de prairie, comparable au reste du département et 35% de maïs soit 7% de plus que le reste du département. Les cultures de diversification sont plutôt moins présentes qu'ailleurs.

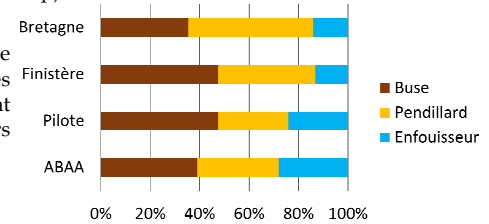
Les pratiques des exploitations engagées dans le groupe ABAA

Le groupe ABAA, c'est 21 exploitations (18 élevages bovins, 2 élevages de porcs, 1 élevage de volailles), 7 coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA), 2 entreprises de travaux agricoles (ETA). Le groupe a bénéficié d'un diagnostic initial (CAP2ER, Geep).

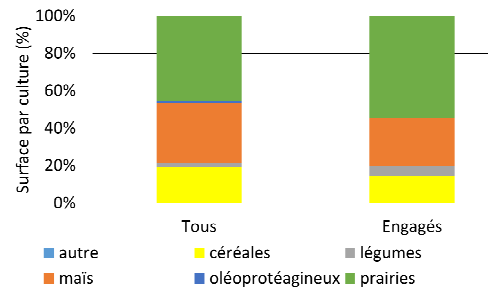
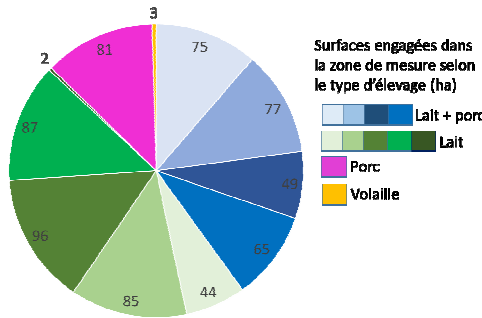
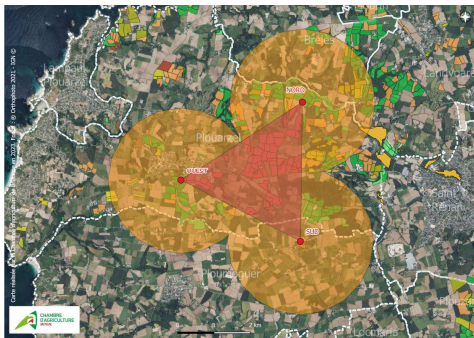
Des élevages chargés en animaux qui optimisent la productivité par hectare grâce à la maîtrise technique de l'alimentation et du renouvellement du troupeau.

	Groupe ABAA	Bretagne	Groupe / Région
Production (L/vaches laitières)	7910	7281	+8%
Chargement (UGB/ha SFP)	1.97	1.61	+22%
Surface de dérobées (ha)	20	9	+22%
Concentré vaches laitières (g/L)	136	127	+7%
Concentré (kg/UGB génisse)	441	650	-32%
Age au vêlage (mois)	26	28	-8%
Taux de renouvellement (%)	30	32	-6%
UGB génisse / UGB VL (%)	39	40	-2.5%

Parmi les volumes de lisiers gérés par les CUMA, davantage sont épandus par enfouisseurs dans le groupe ABAA



La zone de mesure : 3 stations sur un triangle de 4km de côté



3 stations de mesures sont équipées d'analyseurs en continu des concentrations en ammoniac et en particules PM10. Une de ces stations est équipée de filtre de spéciations des particules et enregistre les données météorologiques.

Dans la zone de mesure, 10 agriculteurs contribuent à renseigner les pratiques d'épandage dans l'outil Agrivision'air. Ils y travaillent de 2 à 96 ha. Leurs surfaces représentent 23% de la SAU de la zone.

La diversité des cultures du groupe est représentative de la diversité des cultures de la zone. Les surfaces de prairies sont surreprésentées (+9%) et celles de maïs sous-représentées (-7%) parmi les parcelles engagées.

Les premières mesures d'ammoniac et particules PM10 dans l'air ambiant

Les niveaux de fond en ammoniac et en PM10 sont proches entre le site nord et le site ouest. Les concentrations mesurées sont cohérentes avec une installation au cœur des sites d'élevages. Une variabilité importante est observée d'un jour à l'autre en ammoniac et en particules fines. Les mesures et leurs interprétations seront menées jusqu'à la fin du projet, en août 2025.

